

TROUSSE D'URGENCE EN ENTREPRISE

CONSEILS :

Ne jamais accepter des médicaments personnels dans les boîtes à pharmacie.
Veiller au remplissage régulier des boîtes et vérifier les dates de péremption des produits.

EN CAS D'URGENCE, APPELER LE 15

MATERIEL NECESSAIRE ET UTILISATION

- Une paire de ciseaux à bouts ronds (découpe des pansements ou des vêtements)
- Une pince à écharde (Pince à épiler)
- Une couverture de survie
- Gants à usage unique (vinyle ou nitrile) à utiliser pour faire les soins après lavage des mains.
- Un coussin hémostatique d'urgence permettant de faire un pansement compressif
- Pour la désinfection des plaies simples : Désinfectant à base de Chlorhexidine (dosettes de préférence ou lingettes pré-imprégnées). Ne pas utiliser de désinfectant iodé type Bétadine®.
- 1 à 2 boîtes de 10 Compresses stériles (format 10x10) et un rouleau de sparadrap chirurgical
- 2 Bandes extensibles de type Nylex® largeur 7 cm pour fixer un pansement
- Pansements prédécoupés hypoallergéniques de différente taille et en bande à découper.
- Sacs plastiques de congélateur pour mettre les segments amputés ou kit pour membre sectionné.
(Voir conduite à tenir en cas de plaie de la main)
- Sérum physiologique en dosettes, Flacon rince-œil
- Masque de Protection pour la bouche à bouche.
- Poche de froid instantané (En cas entorse, contusion, claquage musculaire)

Que vous soyez secouriste ou non, n'administrer aucun médicament sans autorisation médicale ou sans prescription connue pour le salarié.

Toujours penser à faire la déclaration d'accident de travail.

